

LES ÉQUIPEMENTS À VÉLO

OBLIGATOIRES

- 1 Freins avant et arrière en bon état
- 2 Lumière rouge et catadioptre rouge
- 3 Catadioptres de pédale orange
- 4 Catadioptres de roue orange à l'avant et à l'arrière
- 5 Lumière jaune ou blanche et catadioptre blanc
- 6 Avertisseur sonore

RECOMMANDÉS

- 7 Port du casque non obligatoire sauf pour les enfants de moins de 12 ans
- 8 Gilet réfléchissant obligatoire uniquement de nuit hors agglomération
- 9 Rétroviseur
- 10 Pneus gonflés correctement
- 11 Pneus à bandes réfléchissantes



Jusqu'à **38 €** d'amende
en cas d'absence
d'équipements obligatoires

LES ÉQUIPEMENTS À VÉLO

OBLIGATOIRES

- 1 Freins avant et arrière en bon état
- 2 Lumière rouge et catadioptre rouge
- 3 Catadioptres de pédale orange
- 4 Catadioptres de roue orange à l'avant et à l'arrière
- 5 Lumière jaune ou blanche et catadioptre blanc
- 6 Avertisseur sonore

RECOMMANDÉS

- 7 Port du casque non obligatoire sauf pour les enfants de moins de 12 ans
- 8 Gilet réfléchissant obligatoire uniquement de nuit hors agglomération
- 9 Rétroviseur
- 10 Pneus gonflés correctement
- 11 Pneus à bandes réfléchissantes



Jusqu'à **38 €** d'amende
en cas d'absence
d'équipements obligatoires

LES ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES

- 1 Gilet rétro réfléchissant la nuit ou en cas de mauvaise visibilité
- 2 Feux de position avant et arrière
- 3 Avertisseur sonore
- 4 Système de freinage
- 5 Bandes réfléchissantes latérales
- 6 Assurance obligatoire

RECOMMANDÉ

- 7 Casque



INTERDICTIONS

Interdit aux - de 14 ans

Interdiction de porter un casque audio ou des écouteurs

Interdiction de transporter un passager

Interdiction de circuler sur le trottoir

Interdiction de dépasser 25km/h

Attention : le non-respect de ces règles est passible d'une amende allant de **35 € à 3750 €**

LES ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES

- 1 Gilet rétro réfléchissant la nuit ou en cas de mauvaise visibilité
- 2 Feux de position avant et arrière
- 3 Avertisseur sonore
- 4 Système de freinage
- 5 Bandes réfléchissantes latérales
- 6 Assurance obligatoire

RECOMMANDÉ

- 7 Casque



INTERDICTIONS

Interdit aux - de 14 ans

Interdiction de porter un casque audio ou des écouteurs

Interdiction de transporter un passager

Interdiction de circuler sur le trottoir

Interdiction de dépasser 25km/h

Attention : le non-respect de ces règles est passible d'une amende allant de **35 € à 3750 €**